

sions étaient tellement abondantes qu'il en restait encore. Le jeune Français leur dit : "Je puis vous faire grâce du reste, à la condition que vous dormiez dans la cabane du festin ; pour cela je vais faire jouer d'un instrument (la guitare) dont les doux sons vont amener le sommeil sur vos paupières." La proposition était des meilleures ; c'était le soir, tous les sauvages s'endormirent déjà ; ils s'étendirent comme des bœufs gorgés de leur proie et s'endormirent.

Les Français avaient pendant tout ce temps travaillé avec ardeur à mettre leurs deux bateaux, leur canots remplis des provisions du voyage, sur le petit lac *Ganantaha*, au bord duquel était situé leur établissement. Le lac et la rivière offraient au milieu un chenal libre de glaces, à l'exception d'une petite glace formée dans la journée et que les bateaux brisaient facilement. On mit les instruments à profit : il y avait 20 lieues de rivière à traverser avant de déboucher dans le lac Ontario et un portage de quatre heures à faire ; mais on travailla avec tant d'ardeur que le matin on avait franchi près de la moitié de la distance et que le même soir on voguait sur les eaux de l'Ontario.

Le matin de la nuit qui avait vu fuir les Français, les Onontagués s'aperçurent bien que le fort des Français ne montrait pas beaucoup d'animation ; mais comme ils entendaient aboyer les chiens et chanter les coqs qu'on y avait laissés, ils ne se doutèrent d'abord de rien ; mais vers le milieu du jour ne voyant sortir personne, ils se dirigèrent vers les palissades et, ne recevant pas de réponse à leurs interpellations, ils brisèrent les portes et ne furent pas peu surpris de trouver la place vide. Ils explorèrent les environs et ne découvrirent aucune trace des Français : il avait neigé dans la nuit et le peu d'indices que les fugitifs auraient pu laisser sur la glace du lac avaient disparu.

Les sauvages, qui ignoraient l'existence des deux bateaux construits en secret et qui savaient la navigation presque impossible pour des canots d'écorce seuls, tombèrent dans l'ébahissement : une crainte superstitieuse s'empara d'eux et ils crurent qu'un Manitou dérobait les Français à leurs regards et que bientôt on allait fondre sur eux. Aussi ne songèrent-ils pas à poursuivre les Français.

C'était un voyage périlleux que celui qu'avaient entrepris les hardis colons de *Ganantaha* ; ils suivaient les progrès de la débâcle du fleuve et marchaient à la suite des glaces qu'emportait le fleuve sous l'effet du printemps qui avançait :—ils avaient à descendre des rapides dangereux qu'ils connaissaient à peine et dans un desquels un canot fut chaviré avec perte de trois hommes. Enfin, d'étapes en étapes, ils arrivèrent à Québec le 23 avril, avant qu'aucun canot iroquois n'eût encore fait son apparition dans le fleuve Saint-Laurent en bas de Montréal.

XXXIX.

Depuis le départ de M. de Lauzon il n'y avait point eu de gouverneur de la Nouvelle-France, proprement dit. M. de Charny dans un titre de concession fait aux Dames de l'Hôtel-Dieu se désignait lui-même sous le titre de *Commandant* dans la Nouvelle-France, sur toute l'étendue du fleuve St. Laurent ; M. d'Ailleboud ne fut que le successeur de M. de Charny, nommé par lui, c'est-à-dire le délégué d'un délégué.

Dans l'intervalle de 1656 à 1658, au mois de janvier 1657, le Roi avait, à la vérité, nommé un gouverneur ; mais celui-ci ne vint au Canada qu'en 1658. Ce gouverneur était un jeune homme distingué par ses talents, sa naissance et sa piété : c'était M. d'Argenson âgé de 32 ans qui devait sa nomination au poste de gouverneur de la Nouvelle-France à la recommandation de M. le Président de Lamoignon. Il partit en 1657 pour l'Amérique, en même temps que MM. d'Ailleboud, de Maisonneuve, de Queylus, Galinier, et Suard ; mais le navire qui portait M. d'Argenson ayant été forcé par la tempête de relâcher en Irlande, M. d'Argenson dut retourner en France. Les autres personnages dont nous venons de donner les noms, purent terminer leur voyage et ce fut sous ces circonstances que M. d'Ailleboud fut choisi par M. de Charny pour le remplacer dans le commandement qu'il quittait, après avoir confié le seul enfant qu'il eut eu de sa femme Mlle. Giffard (une petite fille,) aux soins de sa belle sœur, religieuse du Couvent de l'Hôtel-Dieu de Québec.

Jusqu'à ce moment la mission de Montréal avait été desservie par les Jésuites ; mais jamais il n'y avait eu là de résidence constante : M. de Maisonneuve s'était donc occupé dans son voyage de se procurer des prêtres et il s'était adressé pour cela à M. Olier qui venait de fonder la Maison de Saint-Sulpice et qui lui-même avait eu l'intention de venir se fixer à Montréal. M. Olier, avec cet empressement qui en a fait un des principaux bienfaiteurs de cette colonie, se hâta de répondre à la demande de M. de Maisonneuve. Ce fut donc ainsi que l'abbé de Queylus, M. Suard, neveu du Père LeCarron et M. Galinier se rendirent au Canada. On avait même l'intention, paraît-il, de recommander M. de Queylus comme premier Evêque de la Nouvelle-France.

M. de Queylus était nommé Grand-Vicaire de Mgr. l'Archevêque

de Rouen et c'est à ce titre qu'il fut reçu par les Jésuites. Jusque-là, le supérieur des Jésuites avait été reconnu comme le chef ecclésiastique du pays et à l'arrivée de M. de Queylus, le Père Poncet exerçait les fonctions de Curé de Québec en l'absence de prêtre séculier. M. de Queylus alla à Montréal établir les deux prêtres qui l'accompagnaient, puis revint à Québec où, à la suite de quelques explications, il devint curé de Québec et fut reconnu supérieur ecclésiastique de toute la colonie.

Peu après l'arrivée de Messieurs de St. Sulpice, en 1657, Mlle Bourgeois obtint le don d'une étable, située dans le voisinage de l'Hôpital de Montréal et sur l'emplacement même qu'occupe aujourd'hui le beau Couvent de la Congrégation ; elle convertit ce pauvre édifice en école et commença de suite à s'adonner à l'instruction des jeunes filles.

Ce fut encore dans le cours de cette année qu'on jeta les fondations de la première Eglise de Sainte-Anne de la côte de Beauré ou de La Bonne Sainte-Anne. Cette première Eglise de Sainte-Anne était construite dans un endroit que les eaux du fleuve atteignent au jour d'hui ; on reconnaît l'emplacement de cette ancienne construction, par un rocher qui autrefois était recouvert de plusieurs pieds de terre sur le bord du fleuve et qui maintenant est inondé et se trouve ainsi, dans le fleuve même.

La Bonne Sainte a été dès l'origine un lieu de pèlerinage pour nos ancêtres et pour les sauvages qui venaient jusque de la Baie-des-Chaleurs et de Pentagoët pour implorer le secours de la Sainte Mère de Marie Immaculée. Cette tendre piété pour Sainte-Anne nous vient de nos pères de la Bretagne, et les pèlerinages de La Bonne Sainte sont sur les bords du Grand Fleuve, ce que sont les pèlerinages de Sainte-Anne d'Auray sur les côtes de la vieille Armorique.

Les Pèlerinages de "La Bonne-Sainte-Anne" ont été l'occasion de miracles signalés, et l'Eglise Saint-Anne renferme une foule d'*Ex voto* qui témoignent des faveurs obtenues par l'intercession de la Bonne Sainte-Anne. Ce lieu est un lieu saint et les traditions de la Bonne Sainte-Anne sont une des traditions des plus touchantes et des plus suaves de notre histoire.

Les Iroquois continuaient toujours leurs courses ; en Octobre 1657, ils assassinèrent trois Français dont deux étaient des hommes respectés à Montréal, c'était les Sieurs Nicolas Godet et Saint Père, la troisième victime était le fils de M. Saint Père. Après avoir commis le meurtre, les Iroquois enlevèrent la chevelure à M. Godet et coupèrent la tête à M. Saint Père, père, pour conserver toute sa chevelure qui paraît avoir été d'une beauté surprenante. Ces braves Canadiens, MM. Godet et Saint Père étaient considérés comme des saints et on retrouvait encore longtemps après leur mort une tradition qui disait que la bouche de M. Saint Père avait parlé après la décollation de son endroir.

Les Hurons en 1657 étaient très-alarmés dans leur établissement de l'île d'Orléans et en effet leur situation était des plus décourageantes. Ils vinrent demander à M. d'Ailleboud la permission de s'établir à Québec et celui-ci le leur permit ; on leur construisit même un peu plus tard un petit fort qui a dû être situé sur l'emplacement occupé par la maison du Chien d'Or qui sert aujourd'hui de Bureau de Poste.

Pour punir les Iroquois et les arrêter dans leurs déprédations M. d'Ailleboud arrêtait tous les Iroquois qui tombaient dans les mains des Français et les faisait mettre en prison comme otages ; bientôt il y en eut plus de 20 retenus prisonniers. Les Agniers tentaient d'obtenir l'élargissement de leurs compatriotes et les négociations allaient leur train en même temps qu'ils continuaient leurs courses.

Le Père Le Moine était resté chez les Agniers et bien qu'il ne fut pas en sûreté, il écrivait de Manhatte que jusque-là il n'avait été soumis à aucun mauvais traitement ; cependant il se disposait à revenir à Québec sur une barque hollandaise qui se préparait à faire le voyage de Manhatte à la capitale de la Nouvelle-France ; mais ce voyage n'ayant pas eu lieu, le Père dut retourner chez les Agniers. En janvier 1657 on voulait le nommer ambassadeur pour aller à Québec traiter de la mise en liberté des prisonniers iroquois ; mais soit qu'on aimât mieux le retenir, soit pour autre raison, il ne fut pas envoyé. Contre la coutume des sauvages on choisit pour ambassadeurs trois jeunes gens qui se rendirent à Québec.

M. d'Ailleboud tint aux trois envoyés iroquois un langage ferme : son truchement, empruntant le langage figuré de ces peuples, leur dit :

"C'est chose étonnante que toi, Agnier, tu ne m'estimes qu'en enfant. Si je te parle, tu fais semblant de ne pas m'écouter. Tu me traites comme si j'étais ton captif, l'imaginant que tu me tueras quand tu voudras. Tu ne me mets pas au nombre des hommes ; tu me prends pour un chien. Quand on frappe un chien, il crie, il s'enfuit, et si on lui présente à manger, il revient et flatte celui qui l'a frappé. Toi, Agnier, tu me tués ; moi qui suis Français, je crie on m'a tué, et tu me jettes un collier de porcelaine, comme en me flattant, et te moquant de moi. Tais-toi, me dis-tu, nous sommes de bons amis. Saches que le Français entend bien la guerre : il tirera raison de tu